



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

en date du 28 mai 2020

Présents : QUINCEY Roland ;OULES Renaud ;TAILHAN Yves ; Patrick SALUCE; Thibault LEBECCEL ; BEILLES Christian, VIAENE Chantal ; MARTI Monique ; MARCEL Isidor ; ARNAUD Cédric ; LACOSTE Francis.

GARRIGOU Magali (Secrétaire de Mairie).

Absents : Néant

Secrétaire de séance : OULES Renaud

Patrick SALUCE ouvre la séance, après lecture des règles à respecter, appelle les élus à voter pour l'élection du Maire :

ELECTION DU MAIRE :

Candidat : Roland QUINCEY, les élus procèdent au vote à bulletin secret. Après dépouillement des deux assesseurs Monsieur Roland QUINCEY est élu Maire à l'unanimité. Après sa proclamation Monsieur le Maire préside le conseil municipal.

Le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu.

VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS :

La commune peut légalement voter de 1 à 3 adjoints maximum. Le Maire propose de voter pour 3 adjoints au lieu de deux comme au auparavant. Voté à l'unanimité la commune aura 3 adjoints.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

Candidat : Renaud OULES, les élus procèdent au vote à bulletin secret. Après dépouillement des deux assesseurs Monsieur Renaud OULES est élu premier adjoint à l'unanimité.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :

Candidat : Christian BEILLES, les élus procèdent au vote à bulletin secret. Après dépouillement des deux assesseurs Monsieur Christian BEILLES est élu deuxième adjoint à l'unanimité.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :

Candidat : Francis LACOSTE les élus procèdent au vote à bulletin secret. Après dépouillement des deux assesseurs Monsieur Francis LACOSTE est élu troisième adjoint à l'unanimité.

VOTE DES INDEMNITES DES ELUS :

Actuellement l'indemnité du maire est au plafond 17% pour un montant brut mensuel de 661.20€, les adjoints perçoivent le plafond possible d'un adjoint divisé en deux soit 3.3% pour un montant brut mensuel de 128.35€.

Suite à la réévaluation légale possible, le Maire propose de voter les augmentations ci-dessous :

- Indemnité du Maire : Le plafond à 25.5% pour un montant mensuel 991.80€ brut.
- Indemnité des adjoints : Le plafond possible pour un adjoint à 9.9% divisé en trois soit 128.35€ brut mensuel.

Délibération : Approuvé à l'unanimité

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Titulaire : Roland QUINCEY

Suppléant : Thibault LEBECEL

Délibération : Approuvé à l'unanimité

DELEGUES DU PARC NATUREL REGIONAL

Titulaire : Renaud OULES

Suppléant : Christian BEILLES

DELEGATION DE SIGNATURES

Le Maire propose de donner la signature à ses trois adjoints (travaux, finances et urbanisme comme auparavant).

Délibération : Approuvé à l'unanimité

COMMISSION ASSISTANCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE :

Titulaire : Francis LACOSTE

Suppléant : Cédric ARNAUD

COMMISSION SYADEN :

Titulaire : Thibault LEBECEL

Suppléant : Francis LACOSTE

COMMISSION APPELS D'OFFRES :

Titulaires : Roland QUINCEY Thibault LEBECEL Yves TAILHAN

Suppléants : Renaud OULES Patrick SALUCE Francis LACOSTE

COMMISSION SYNDICAT DU BASSIN VERSANT ORBIEU JOURRES :

Titulaire : Roland QUINCEY

Suppléant : Chantal VIAENE

CORRESPONDANT DEFENSE :

Monsieur Francis LACOSTE

CORRESPONDANT TEMPETE :

Monsieur Christian BEILLES

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Roland QUINCEY, Monique MARTI, Chantal VIAENE, Cédric ARNAUD, Marcel ISIDOR et Francis LACOSTE. Par la suite 6 suppléants seront désignés parmi les propriétaires de la commune.

DIVERS :

Chaque élu se voit attribuer des commissions en fonction de leurs préférences :

Monsieur Francis LACOSTE est en charge du personnel technique.

Madame Chantal BEILLES du fleurissement du village

Madame Monique MARTI de la bibliothèque et des aînés.

Monsieur Christian BEILLES de la réglementation pour la défense incendie et viendra en appui au service technique...

PORTAGE DES REPAS :

Via le service de la CCRLCM, il est possible de bénéficier de la livraison de repas à domicile pour le prix de 6.56€ le repas (entrée, plat, accompagnement, fromage, dessert, pain et vin). Monique MARTI s'occupe de recenser les personnes qui souhaitent utiliser ce service.

BOITE A LIVRES :

A l'initiative de Monique MARTI une boîte à livres a été installée sous le préau entre la mairie et l'église. Vous pourrez venir y déposer vos livres et en emprunter d'autres.

LE SITE DE LA COMMUNE :

Le site est accessible à tous, pensez à vous inscrire à la newsletter pour avoir toutes les informations nécessaires. Contact : Monsieur Christian BEILLES.

FACEBOOK

Une compte Facebook est en cours de création et sera alimenté par Renaud OULES et Roland QUINCEY.

La séance se clôture avec une séance photo de la nouvelle équipe !